

Laurent-Charles Féraud

**ANNALES
TRIPOLITAINES**

présentation de
Nora Lafi

Ouvrage publié avec le concours du
Centre National du Livre

Première édition
Librairie Tournier et Librairie Vuibert, Tunis/Paris, 1927.

Illustration de couverture: photo © Hamid Belmenouar, www.saiya.com.

ISBN 2-912946-87-5
© EDITIONS BOUCHENE, 2005.

EDITIONS BOUCHENE

**Laurent-Charles Féraud,
entre le renseignement militaire et l'histoire**

Les *Annales tripolitaines* de Laurent-Charles Féraud sont l'un des plus beaux textes de l'érudition française sur le Maghreb, longtemps restées dans les recoins obscurs des bibliothèques. La présente réédition critique entend donner à ce texte toute la visibilité qu'il mérite. Œuvre d'un des plus grands connaisseurs du Maghreb, elles constituent aussi une source majeure d'information non seulement sur les visées de la France en Tripolitaine (Libye actuelle), une province ottomane qui a longtemps échappé à la colonisation européenne avant de tomber entre les mains des Italiens en 1911, mais aussi sur l'histoire de cette province. Féraud était ce que l'administration militaire française a produit de plus efficace : un homme de terrain doublé d'un érudit, un homme doté de grandes connaissances linguistiques et habile diplomate.

Publiées à titre posthume par Augustin Bernard, les *Annales tripolitaines* étaient depuis des décennies largement inaccessibles. Elles méritent pourtant une large diffusion, offrant à la fois une connaissance précieuse du Maghreb ancien et une chronique implicite de l'expansion coloniale française. Elles complètent également le panorama des écrits de Laurent-Charles Féraud, dans lequel les *Annales* sont souvent oubliées au profit de ceux sur l'Algérie. Les *Annales* sont plus, malgré les dénégations de l'auteur lui-même, qu'une « monographie » qui se contenterait de rassembler une multitude de renseignements sur la région depuis la conquête arabe en 642 jusqu'à la fin du XIX^e siècle : elles sont aussi une œuvre vivante, investie de la passion de l'historien. Cette passion est certes au service de la cause coloniale, puisqu'il entend contribuer à une éventuelle éviction des Ottomans de Tripolitaine au profit des Français, tout en contrant les visées britanniques ; mais il faut reconnaître à l'auteur son érudition et sa grande sensibilité à l'âme tripolitaine. Authentique historien, il est avide de sources inédites et d'informations originales. Œuvre majeure de cet érudit du XIX^e siècle, qui a parcouru le Maghreb tout au long de sa vie, de l'Atlantique à la Cyrénaïque, et de la Méditerranée au Sahara, dans une période cruciale de son histoire, entre les années 1840 et les années 1880, les *Annales* apportent un éclairage précieux et unique non seulement sur un horizon géographique mal connu,

mais également sur l'histoire du Maghreb en général, entre période ottomane et ère des colonisations. Les *Annales* présentent aussi une vue ethnologique de la région, transcrite dans une langue à la fois précise et savoureuse. Lorsque Féraud rédige les *Annales tripolitaines*, c'est fort d'une sérieuse expérience de terrain au Maghreb. Parti à 15 ans pour le continent africain dans les rangs de l'armée française avec l'ambition de devenir interprète, il ouvre la voie à de nombreux Français qui, dans les décennies suivantes puis tout au long du XIX^e siècle, seront amenés à participer à la conquête de l'Algérie d'une part, et à parcourir les vastes territoires de l'Afrique du Nord ottomane d'autre part. Éclaireur, médiateur culturel, interprète, mais également chargé de repérer les césures des sociétés locales sur lesquelles le pouvoir colonial pourrait se fonder: Féraud a bien été à l'avant-garde, présent à chaque étape des stratégies coloniales françaises en Afrique.

La carrière de Féraud

Laurent-Charles Féraud représente, par son itinéraire, la figure type de l'érudit français de la période coloniale. Né à Nice, dans le royaume de Piémont-Sardaigne, le 5 février 1829, il s'engage très tôt dans l'armée française et est immédiatement envoyé en Algérie. C'est d'ailleurs là le premier grand choix de sa vie: la France plutôt que l'Italie. La tradition familiale — son père ayant lui-même servi dans l'armée française — autant que les réseaux de connaissance, et peut-être l'aura de la grande armée française, expliquent ce choix. Féraud aurait pu partir pour la péninsule, participer aux aventures garibaldiennes et accomplir son destin de soldat sous d'autres cieux. Mais sa famille ayant également des attaches à Toulon, où le jeune Féraud a vécu, c'est pour l'Algérie qu'il s'embarque. D'abord employé du Gouvernement général, il est rapidement recruté en tant qu'interprète. Au cours des années 1850-1860, il gravit les échelons de la carrière d'interprète militaire. Très vite, il met ses compétences au service du renseignement militaire. Il est de toutes les campagnes et, en 1871, il est promu interprète principal à Alger auprès de l'amiral Gueydon, puis du général Chanzy. Son fils Eugène épouse d'ailleurs la fille du général, signe d'une parfaite intégration dans la société militaire.

À cette époque, Féraud avait déjà rassemblé une masse considérable de documents sur l'histoire du Maghreb. Une fois nommé à Alger, il continue dans cette voie en devenant un des principaux collaborateurs de la Société historique algérienne, puis son président.

En 1878, il est nommé consul à Tripoli, poste qu'il occupera jusqu'en 1884. Dans une ville convoitée tant par les Anglais que par les Allemands, les Français ou les Italiens, Féraud mène une activité à la fois diplomatique et politique: ainsi, son travail d'observation de la Tripolitaine ottomane, en vue d'une éventuelle colonisation, lui permet d'approfondir ses recherches

historiques, dont les *Annales* sont le fruit. Enfin, Féraud est muté vers le Maroc, nouvel horizon des prétentions françaises en Afrique du Nord, où il finira sa carrière. Passé de soldat à diplomate, il a, à chaque étape de sa vie cependant, gardé des liens étroits avec son administration d'origine, qu'il continuait de renseigner depuis ses postes diplomatiques.

Revenons un instant sur sa carrière. La période algérienne est celle de la formation. Arrivé en Algérie fort jeune, mais habilement recommandé par son père, ancien militaire, il gravit rapidement les échelons hiérarchiques, et choisit la voie de l'interprétariat. Les différents rapports de l'inspection générale disponibles à son sujet aux archives de Vincennes (Service historique de l'Armée de terre), et notamment celui de 1876, montrent qu'il a toujours été très bien noté et apprécié, et ce dès ses premières missions. Actif et très instruit, il parle, en plus du français et de l'arabe, l'italien et le kabyle. Qualifié de «bon écrivain», par l'un de ses supérieurs, il est aussi un archéologue distingué.

Au plan personnel, le rapport en question présente Féraud en 1876 — au moment de son aventure libyenne, donc — comme un homme marié, avec trois enfants, et sans fortune. Il a rempli durant de nombreuses années les fonctions d'interprète de l'armée d'Afrique¹ puis d'interprète principal près du Gouverneur Général de l'Algérie.

L'état de ses services éclaire son parcours²: à l'âge de seize ans, il sert comme expéditionnaire auxiliaire, attaché au commissariat civil de Cherchell. L'année suivante, il est surnuméraire et secrétaire interprète. Il devient ensuite expéditionnaire auxiliaire, puis, en 1848, secrétaire interprète militaire au commissariat civil de Bougie. Il reste plusieurs années dans cette ville et y gagne du galon, passant auxiliaire de 2^e, puis de 1^{ère} classe, et enfin titulaire. Il s'intéresse à l'époque déjà beaucoup à l'histoire³. En 1855, il est nommé à Constantine, titulaire de 3^e classe près le général commandant de la Division. Il reste plus de quinze ans dans cette ville où il mène une intense activité administrative et d'importantes recherches historiques. En

1. Féraud est mentionné, au début de sa carrière, dans de nombreux journaux de marche, tantôt pour signaler une inspection générale des interprètes, comme le 26 juin 1851 (au même titre qu'Aboucaya, Belkassam et Desbarolles, tous employés dans la subdivision de Constantine), tantôt comme simple militaire. Voir par exemple: Service Historique de l'Armée de Terre, désormais (SHAT), SHAT, H 276 bis, Algérie. Journal de marche «Division de Constantine. Sétif, commencé le 28 mars 1851 fini le 30 janvier 1852» ou Journal de marche, SHAT, H 276 bis, Algérie. Registre 1848-65. Journal intitulé «Division de Constantine commencé le 1^{er} février 1852 fini le 1^{er} janvier 1853».

2. D'après le dossier sur l'état des services et campagnes militaires de Féraud, réalisé par le chef d'escadron d'état-major chargé de la demande de retraite (requête émanant de la veuve Clarisse Béranget Féraud pour les pensions militaires). SHAT, dossier de Pension, 5Yf. Voir aussi le certificat des services adressé au Ministre des affaires étrangères le 29 mars 1889.

3. Voir Laurent-Charles Féraud, *Histoire de Bougie*, avec une présentation de Nedjima Abdelfettah Lalmi, Paris, Bouchène, 2001, 191 p.

1867, il est nommé titulaire de 1^{ère} classe et en 1871 il devient interprète principal. Il est alors au sommet de sa carrière dans la province. C'est donc logiquement qu'en 1872 il est nommé à Alger interprète principal auprès du Gouverneur de l'Algérie, poste qu'il occupera jusqu'en 1878. Dans la capitale coloniale, il consacre beaucoup de temps à ses recherches historiques, mais n'en est pas moins un homme d'action. Dans sa jeunesse, il a participé aux combats lors de la marche de Sétif¹, et il est resté un homme de terrain tout au long de sa carrière. Arrivé à la cinquantaine, il ne participe certes plus aux opérations directement militaires (même si on le trouve encore en 1872 avec la colonne de Kabylie), ne sert plus non plus comme expert en renseignement à l'avant-garde des colonnes, mais renseigne encore sa hiérarchie sur la société algérienne grâce à ses très nombreuses relations et sa très bonne connaissance de la société algérienne.

Féraud a, au cours de sa carrière militaire, reçu plusieurs décorations, dont, en 1860, la Légion d'honneur. Il devient même Officier de l'ordre la Légion d'honneur en 1874². Les archives de Vincennes conservent d'ailleurs le dossier relatif à la procédure d'attribution de la Légion d'honneur de Féraud, contenant de nombreuses lettres de personnalités demandant qu'il soit récompensé. Le général de division commandant la province de Constantine, Lacroix, insiste par exemple auprès du ministre de la Guerre, arguant que Féraud a beaucoup contribué au «désarmement, la pacification et à la réorganisation du Hodna et de la Kabylie entre Bougie et Sétif», alors que le ministre de l'Intérieur propose explicitement la Croix d'officier de la Légion d'honneur³. Un extrait de 1872 intitulé «Propositions spéciales adressées à M. le ministre de l'Intérieur pour la Légion d'honneur pour faits relatifs à l'insurrection de 1871»⁴, dresse un tableau des qualités de Féraud. Voici les motifs et les observations que le Gouverneur général consigne à Alger à l'été 1872: «excellent interprète, actif, intelligent, zélé, d'une haute honorabilité, a rendu les services les plus signalés pendant la dernière insurrection: méritant sous tous les rapports de tous les chefs sous les ordres desquels il a servi, il est digne en tous points de la récompense pour laquelle il a déjà été proposé quatre fois. Outre ses services militaires, M. Féraud est l'auteur de plusieurs ouvrages très estimés d'archéologie et d'histoire, ainsi que de nombreuses traductions d'ouvrages arabes».

1. Note de la Direction du personnel du ministère de l'Intérieur pour le ministre de la Guerre concernant le grade de Légion d'honneur demandée pour Féraud. 21-08-1872 SHAT, dossier de Pension, 5Yf.

2. Note du bureau des archives et des décorations du ministère de la Guerre pour le Ministre concernant le grade de Légion d'honneur demandée pour Féraud, 9-08-1870. SHAT, dossier de Pension, 5Yf.

3. Note de la Direction du personnel du ministère de l'Intérieur pour le ministre de la Guerre concernant le grade de Légion d'honneur demandée pour Féraud. 21-08-1872 SHAT, dossier de Pension, 5Yf.

4. SHAT, dossier de Pension, 5Yf.

Un autre document, envoyé par le Gouverneur d'Algérie le 20 novembre 1872 montre combien Féraud est soutenu pour être promu cette fois au grade d'officier de la Légion d'honneur¹. Le gouverneur souligne, dans un mémoire qu'il joint à sa lettre, que les services exceptionnels rendus par Féraud le rendent en tout point digne de cette distinction pour laquelle il a déjà été l'objet antérieurement de cinq propositions qui n'ont pas abouti. Ses supérieurs sont unanimes: il est «un excellent et dévoué serviteur, laborieux, remarquable par son tact et sa modestie, par sa connaissance du pays, de la langue et du caractère des indigènes,... il a mené de front la vie de bureau et le service actif; il a fait toutes les campagnes...». Une première demande établie en faveur de Féraud par le général commandant la Division de Constantine, à la suite des opérations de la colonne expéditionnaire de Kabylie en mars 1872 a été ajournée en raison de la précocité de l'homme, à quarante-trois ans. En marge, une annotation: «il peut attendre»².

La seconde grande phase de la carrière de Féraud ne se déroule plus en Algérie mais sur les nouveaux fronts de la colonisation française. Il est en effet envoyé en 1877 comme interprète militaire au Maroc, et passe au ministère des Affaires étrangères. Or sa mission principale reste la même: le renseignement militaire. Le changement de terrain s'effectue d'ailleurs avant le changement de ministère.

Une note du 16 mars 1877, partie de Paris pour le bureau des états-majors du ministère de la Guerre, Direction générale du personnel et du matériel, indique l'envoi en mission au Maroc d'un officier d'état-major et d'un interprète, Ch.-L. Féraud: «Le nouveau Ministre de France à Tanger doit partir de cette ville le 16 mars courant pour se rendre à Fez. Le Gouvernement voulant, pour des raisons politiques, rehausser l'importance de la mission confiée à notre représentant au Maroc, a décidé que deux Officiers du 19^e Corps d'armée l'accompagneraient à Fez et se mettraient à sa disposition à Tanger le 15 de ce mois. M. Le Gouverneur Général civil de l'Algérie a été invité à désigner ces deux officiers. Parmi les officiers choisis par le Général Chanzy se trouve M. Maroise, Capitaine d'état-major, un de ces aides de camp. M. Le Gouverneur général ayant demandé instamment à adjoindre à la mission M. Féraud, interprète principal, pour lui permettre de compléter un travail très important qu'il est chargé de faire sur le Maroc, le Ministre a répondu à M. le Général Chanzy qu'il approuvait cette proposition. Les officiers désignés rentreront à leur poste lorsque M. le Ministre de France au Maroc aura jugé que leur présence auprès de lui n'est plus nécessaire. Il est donné avis de ces dispositions à la Direction Générale du Contrôle de la Comptabilité».

1. *Idem*, lettre du 20 novembre 1872.

2. Note de la Direction du personnel du ministère de la Guerre pour le ministre concernant le grade de Légion d'honneur demandée pour Féraud, SHAT, dossier de Pension, 5Yf.

Cette note montre combien le passage de l'armée au ministère des Affaires étrangères se fait pour Féraud en service commandé. À partir de la fin des années 1870, Féraud est le représentant du renseignement militaire au sein du corps diplomatique français en Afrique du Nord.

Il décide alors de faire valoir ses droits à la retraite de soldat et d'entrer dans sa nouvelle administration. Pourtant les archives de Vincennes prouvent qu'il reste en mission pour l'armée. Son départ en retraite de l'administration militaire donne d'ailleurs lieu à un petit incident bureaucratique : Féraud, qui sert depuis l'âge de quinze ans dans l'armée française, doit prouver sa nationalité. Il est en effet né à l'étranger. Ne pouvant produire d'acte de naissance, il doit recourir à la longue procédure de la certification devant témoins par un juge de paix.

Un document d'archive judiciaire intitulé «notoriété Féraud du 13 août 1879, extrait du canton nord d'Alger»¹ indique que pour faire valoir ses droits à la retraite en tant qu'interprète principal de l'armée d'Afrique, Féraud mandate un interprète de 1^{ère} classe, André Ballestéros, auprès d'Auguste Alfred Ladoyer, juge de paix suppléant du Canton, assisté de maître Xavier Jean-Pierre, greffier. Parmi les pièces à fournir dans cette procédure administrative, il manquait à Féraud son acte de naissance. Le document mentionne les raisons pour lesquelles il n'est pas en mesure de le fournir : sa ville natale était «Nice, dépendant alors du royaume d'Italie». Mais l'auteur du document s'empresse de signaler que Charles Féraud est le fils «du légitime mariage de Laurent Féraud en son vivant médecin Major de la marine, décédé à Toulon (Var)² le 5 juillet 1854 et de Claire Bérenger, décédée à Blidah le 22 septembre 1878». À sa naissance, son père n'a sans doute rempli aucune formalité. On apprend aussi de ce dossier que Féraud a été amené en France dans le courant de l'année 1831, que depuis cette époque il est resté auprès de sa famille et qu'il a été élevé au collège de Toulon. Le document stipule également qu'il s'est marié à Philippeville le 30 janvier 1861 à Mademoiselle Eugénie Françoise Adélaïde Sicard, duquel mariage sont nés Eugène, Laure et Hélène à Constantine, autant d'informations plaçant en faveur de son identité française irréfutable.

En dépit de quelques tracasseries administratives, la carrière diplomatique de Féraud voit le jour à la fin des années 1870. Sa nomination à un poste diplomatique se fait dans le cadre d'une intense campagne des plus hautes autorités militaires du pays pour placer des représentants de l'armée à des postes dans les régions où les intérêts stratégiques de la France dans le grand jeu colonial sont en cause. Il s'agit essentiellement des dernières provinces ottomanes d'Afrique du Nord, la Tunisie et la Tripolitaine, ainsi que du Maroc, et d'une manière générale, dans toute la Méditerranée, y compris orientale. On trouve aux archives de Vincennes une lettre datée du

13 décembre 1877 du ministère des Affaires étrangères à Paris, et plus précisément du service de la direction des consulats et affaires commerciales, qui répond à la correspondance du général Marquis de Rochebouët :

«Monsieur le Général et cher Collègue, par une lettre en date du 19 du mois dernier votre prédécesseur avait appelé de nouveau l'attention de M. le duc Decazes sur l'aptitude spéciale de M. Féraud, interprète principal attaché au Gouvernement Général de l'Algérie, à occuper un poste consulaire dans les pays barbaresques. Il a été pris note, Monsieur le Général et cher Collègue, des honorables témoignages rendus sur le compte de M. Féraud tant par votre Département que par M. le Gouverneur Général de l'Algérie, et je verrais avec plaisir qu'une occasion se présentât d'utiliser, pour le service de mon Département, le concours de cet interprète. Mais j'ai lieu de craindre qu'en raison de l'encombrement des cadres du personnel consulaire et du nombre très restreint des postes que mon Département entretient en Afrique, je n'aie de longtemps des moyens de disposer en sa faveur d'une situation en rapport avec son grade actuel et son mérite personnel. Je vous prie, dans tous les cas, Monsieur le Général et cher Collègue, de vouloir bien être assuré que ne perdrai pas de vue la recommandation dont M. Féraud est l'objet de la part du ministère de la Guerre»¹.

À l'évidence, les Affaires étrangères ne sont pas prêtes à céder des postes de prestige à des représentants du ministère de la Guerre. Mais malgré ce premier refus, les plus hauts responsables de l'armée en Afrique du Nord continuent de faire pression, et l'année suivante, Féraud obtient le poste de consul de 1^{ère} classe au consulat général de France à Tripoli de Barbarie², qu'il quitte en 1884 pour celui de consul et ministre plénipotentiaire au Maroc. Il meurt à Tanger à la fin de l'année 1888.

À Tripoli, Féraud continue de mener de front ses deux passions, si profondément liées : le renseignement et l'histoire. Sa principale occupation consiste à saisir le contenu des secrètes visées britanniques sur ce qui est en train de devenir, avec la chute progressive du pouvoir ottoman en Tunisie, la dernière province occidentale de l'Empire ottoman. Dans un jeu triangulaire (Istanbul, Londres, Paris), mais où tentent de s'immiscer de nouveaux acteurs (Allemands, Italiens, Américains), il doit préserver ce qui est perçu comme l'intérêt de la France : éviter à tout prix l'établissement d'une colonie britannique aux portes du Maghreb français. Sa tâche consiste également à surveiller le milieu des résistants algériens réfugiés à Tripoli. Féraud envoie aux autorités militaires en Algérie et au ministère des Affaires étrangères de nombreux rapports sur les notables algériens réfugiés dans le port de Tripoli, et fait passer de nombreuses fiches sur les exilés. Il suit de très près ce qui se passe non loin de la frontière algérienne, dans le désert libyen, refuge de nombreux résistants armés menant des attaques

1. SHAT, dossier de Pension, 5Yf.

2. *Idem*.

1. *Idem*.

2. Décret du 7 novembre 1878.

contre les troupes françaises au sud. Féraud est chargé par son ancienne administration de récolter des informations sur ces activités, et, dans la mesure du possible, de leur couper les vivres en amenant le gouvernement ottoman à cesser de les soutenir et en dissuadant les Anglais de prendre le relais.

C'est dans ce contexte que Féraud rédige les *Annales tripolitaines*. Il passe des mois à rassembler une multitude d'archives, interroge les érudits locaux et les grands notables. Il met toute sa passion pour l'histoire au service d'une grande œuvre : la connaissance intime et précise de toute une province, de son histoire, et des modes de fonctionnement du pouvoir politique. Dans sa quête, Féraud parvient à consulter de nombreux documents. Pourtant certaines familles, à l'instar des héritiers du chroniqueur Al-Faqih, refusèrent toujours de communiquer leurs précieux écrits à l'agent français, qu'ils voyaient comme un danger pour la province. Malgré cet échec, les *Annales* de Féraud parviennent à se hisser au niveau d'al-Faqih, et à constituer, avec les *Chroniques libyennes* de cet auteur, le plus beau document sur l'histoire et la ville de Tripoli¹.

Tripoli dans les années 1870

Dans ces années, Tripoli est au cœur d'enjeux stratégiques. La ville est très convoitée par les puissances étrangères, et la province entière apparaît comme l'espace charnière entre l'Afrique du Nord française et l'Afrique britannique, contrôlant en outre la route du sud, Soudan ou Fezzan.

Loin d'être résignés à la perte progressive de leur autorité, les Ottomans mènent une active politique de reprise en main de leurs provinces. Avec succès, d'ailleurs, puisque la ville, comme la province, échappe à la colonisation jusqu'en 1911². Le pouvoir ottoman, qui a repris la province en gestion directe en 1835, après plusieurs décennies de semi-autonomie sous la férule d'une dynastie locale, s'applique même à moderniser considérablement le cadre social et administratif. Il envoie les meilleurs gouverneurs d'Istanbul vers Tripoli, afin de mettre en œuvre les grandes réformes nécessaires, qui s'inscrivent dans le cadre du vaste mouvement de modernisation que l'on nomme *tanzimat*. Dans les années 1870 et 1880, la majeure partie de l'élite citadine semble tout à fait pro-ottomane, et définit son identité et son parcours dans le cadre de l'empire. Cela n'empêche pas

les consuls étrangers, Féraud au premier chef, de tenter de jouer sur les luttes de factions dans la notabilité pour affaiblir le pouvoir ottoman, ou contrer une initiative venue d'un consulat rival. Dans ce jeu, l'arme favorite des consuls est le mécanisme de la protection, qui confère à un notable une place privilégiée dans le cadre juridique ottoman, le soustrayant partiellement à la juridiction impériale. Mais les notables locaux savent aussi jouer de ce mécanisme, n'hésitant pas à requérir plusieurs protections, essentiellement pour obtenir des exemptions fiscales, tout en continuant d'évoluer dans le cadre ottoman. Sur le plan administratif, les années 1870 sont celles de la grande réforme municipale ottomane : d'un ancien régime urbain, où le pouvoir était détenu par les marchands les plus puissants et les représentants des grandes corporations, l'on passe à une municipalité de type moderne dans laquelle ces mêmes marchands et notables détiennent leur pouvoir selon une logique juridique différente : ils siègent désormais au conseil municipal. On notera également la naissance d'une nouvelle chambre de commerce, forme modernisée des instances anciennes de régulation des transactions.

L'activité principale de Tripoli est alors concentrée autour du port d'entrepôt. À l'articulation du Sahara et de la Méditerranée, la ville sert de lieu d'échange et de réexportation. Elle commerce avec tous les grands ports ottomans, et avec de nombreux ports européens. La ville est aussi caractérisée par le caractère cosmopolite de sa population, dont un tiers environ est juif. On compte de nombreux chrétiens, souvent Maltais ou Grecs. Quant à la population musulmane, elle est également diverse : marchands urbains, gens du désert, gens de la mer, Ottomans de toutes créées, des Balkans à l'Algérie, de l'Anatolie à l'Albanie.

Féraud aime évoluer dans ce milieu. Il sait jouer des rivalités entre factions locales, qu'il aime à monter les unes contre les autres, il sait aussi fréquenter les salons diplomatiques et instaurer de bonnes relations avec le gouverneur ottoman. Il parvient même, en dépit du contexte, à réinventer des terrains de conciliation avec les Algériens. D'un point de vue militaire, sa mission n'est pas de préparer l'invasion de Tripoli, même s'il envoie à l'armée française plusieurs plans détaillés en vue de la prise de la ville, mais plutôt de se servir de Tripoli comme pivot entre la Tunisie, le Fezzan et l'Égypte. Pour lui, la prise de la ville ne serait qu'une mesure préventive destinée à éviter une invasion étrangère. Mais il préfère la solution ottomane : la France, au moment de prendre aux Ottomans la Tunisie, et après leur avoir pris l'Algérie, est prête à appuyer le gouvernement ottoman en Tripolitaine, ne serait-ce que pour éviter que la province ne tombe aux mains des Anglais. Les *Annales tripolitaines* sont le reflet de ce contexte et de l'activité de Féraud. Il y retrace les nombreux siècles d'histoire de la province et de la ville depuis l'époque de la conquête arabe, après compilation d'une vaste documentation, mais y trace aussi en filigrane le cadre de sa propre activité.

1. Les chroniques d'Hasan al-Fahiq Hasan ont été publiées par deux historiens libyens : *al-yawmiyyât al-libiyya, al-juz' al-'awwal*, 958h-1248h. (1551-1832), présenté et annoté par Muhammad al-Ustâ' et 'Ammar Juhayder, Markaz Jihâd al-Libîyya lil-dirâsât al-târîkhiyya, collection textes et archives 7, Tripoli, 1984, 977 p. ; et *al-yawmiyyât al-libiyya, al-juz' al-thâni, al-harb al-'ahliyya wa nihâya al-'ahd al-Qaramânî, 1248-1251h.* (1832-1835), présenté et annoté par 'Ammar Juhayder, Markaz Jihâd al-Libîyya lil-dirâsât al-târîkhiyya, collection textes et archives 2-7, Tripoli, 2001, 1212 p.

2. Sur l'histoire de la ville au XIX^e siècle, voir Lafi Nora, *Une ville du Maghreb entre Ancien régime et réformes ottomanes : Genèse des institutions municipales à Tripoli de Barbarie (1795-1911)*, Paris, L'Harmattan, 2002, 305 p.

La présente réédition

Le texte ici présenté reprend les *Annales* dans leur version de 1927, telles que mises en page et présentées par Augustin Bernard (1865-1947). Ce grand érudit, professeur à la Sorbonne, géographe spécialiste de l'Afrique du Nord, proche aussi des militaires, a dans cette édition proposé une précieuse introduction, et également rédigé un chapitre couvrant les années 1879-1911. Augustin Bernard a, en quelque sorte, sauvé les *Annales* de l'oubli, voire de la dispersion ou de la destruction, un destin que Féraud lui-même craignait pour son ouvrage: «Dieu fasse qu'il n'ait pas le sort du grand travail de ce pauvre Berbrugger, notre prédécesseur, qui consacra son existence à écrire les *Annales de la domination turque en Algérie*». Lors de la Première Guerre mondiale, les archives des familles Féraud et Chanzy avaient été saisies par les Allemands. Il fallut, comme le souligne A. Bernard, l'intervention du Maréchal Foch pour que le manuscrit soit en 1918 restitué, puis publié.

Il existe une autre version des *Annales*, par Mohamed A. El-Wafi. Cet historien libyen a traduit en arabe, annoté et publié chez l'éditeur libyen Dar El-Farjani le livre de Féraud¹. Il a aussi publié un livre en français: *Charles Féraud et la Libye, ou portrait d'un Consul de France à Tripoli au XIX^e siècle (1876-1884)*². Les indications données par cet auteur sont souvent extrêmement précieuses, notamment en ce qui concerne les sources arabes de Féraud.

Les *Annales*, telles que publiées en 1927 par A. Bernard, contiennent les chapitres suivants: La période arabe (642-1510); la conquête espagnole (1510-1551); la domination turque (1551-1609), puis (1609-1672), puis (1672-1687), puis (1687-1711); la dynastie des Karamanlis (Ahmed I^{er} 1711-1745), (Mohamed et Ali I^{ers} 1745-1795), (Youssef et Ali II 1795-1835); la Tripolitaine Vilayet ottoman (1835-1879). Elles contiennent aussi un appendice par Augustin Bernard: la Tripolitaine de 1879 à 1912.

L'importance du texte de Féraud réside dans la sensibilité de sa vision de la société maghrébine. Il apporte une lumière particulière dans sa manière de mener la narration, d'alterner les sources et d'en faire un usage critique. Il apporte beaucoup à l'histoire urbaine, dans une perspective prenant en compte les événements dans la longue durée. Féraud tente aussi une lecture de la ville arabe, riche de la dimension des mythes locaux, que l'historien tente de décrypter en les croisant avec la réalité sociale de son temps et la topographie des lieux. La dimension presque géopolitique de l'histoire est de même toujours présente. Féraud s'intéresse aussi à la vie quotidienne des peuples: ses portraits, tant des puissants que des humbles, sont toujours

empreints d'une grande finesse. L'érudit s'attache également à la description des conditions de la domination ottomane. Le récit est émaillé de remarques concernant la situation des villes et des ports, de leur système de défense. On reconnaît là le militaire, mais aussi l'observateur d'une civilisation. Le récit de Féraud est émaillé de références à la romanité et à l'Antiquité classique, reflets de sa culture mais aussi du contexte idéologique de l'entreprise coloniale.

1. El-Wafi Mohammed, *Al-hawliyat al-libiyya*, Tripoli, Dar al-Farjani, 1973, 3 vol.: 348 p., 290 p., 165 p.

2. El-Wafi Mohammed, *Charles Féraud et la Libye ou portrait d'un consul de France à Tripoli au XIX^e siècle (1876-1884)*, Tripoli, Dar al-Farjani, 1977, 184 p.